CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87071** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/04/2010

Raison sociale : LACROIX MACONNERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/01/2025

Capital : 250 000

ZONE ARTISANALE LA METAIRIE
37370 NEUVY-LE-ROI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2010B00466

Siret : 521 926 006 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6107593

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 471623L1247000 / 001 341908/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 471623L1247000 / 001 341908/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 47 24 48 01 **Fax :**

Portable : 06 63 17 96 40

Responsabilité légale :
HUMEAU LOISE DIRECTRICE GENERALE / LACROIX YANN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.lacroix-maconnerie.fr

E-mail : contact@lacroix-maconnerie.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 650 896 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	04/06/2026
2121 PROB	Ravalement en maçonnerie		04/06/2026
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine		27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 10:12

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E87071** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE **16/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/04/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/01/2025
Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2010B00466

Siret : **521 926 006 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 6107593
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 471623L1247000 / 001 341908/0
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 471623L1247000 / 001 341908/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **LACROIX MACONNERIE**

ZONE ARTISANALE LA METAIRIE
37370 NEUVY-LE-ROI

Téléphone : 02 47 24 48 01 **Fax :**
Portable : 06 63 17 96 40

Site Internet : http://www.lacroix-maconnerie.fr
E-mail : contact@lacroix-maconnerie.fr

Responsabilité légale :
HUMEAU LOISE DIRECTRICE GENERALE / LACROIX YANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 10:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.